

La Rando Santé est une activité physique douce qui, par rapport à une randonnée classique, peut se résumer ainsi :

« moins vite, moins loin, moins longtemps».

Qui mène la randonnée ?

Deux animateurs, dont un formé spécifiquement à la « Rando Santé »

Actuellement, nous avons 6 animateurs formés à cette discipline.

Quelles sont les caractéristiques de l'itinéraire ?

- 1) Une courte distance : inférieure à 5 km mais toujours adaptée , en fonction des capacités du groupe.
- 2) Des pentes faibles et courtes.
- 3) Une liaison téléphonique et un accès pour les secours.
- 4) Un rythme de progression et une durée de marche adaptés au groupe.

Le groupe aura combien de personnes ?

15 personnes maximum et deux animateurs.

Quel jour auront lieu les randonnées ?

 Tous les jeudis départ 9h du « Salamandrier ».

Quels sont les engagements pour l'adhérent?

- Pour toute première prise de licence ou reprise de licence après interruption de deux saisons, fournir un certificat médical de non-contreindication à la pratique de la randonnée datant de moins de six mois. Pour chaque renouvellement annuel de licence, certifier avoir pris connaissance du questionnaire de santé remis par le club.
- être porteur de la fiche de renseignements médicaux en cas d'urgence,
 être en possession de ses médicaments lors de la randonnée et de
 l'ordonnance du médecin.
- être détenteur d'une licence auprès de la «Fédération Française de randonnée»



Pour nous contacter

Sur le site Internet :

http://www.randonneurs-draceniens.fr

Adresse postale: Les Randonneurs Dracéniens S.M.A.D. Centre Joseph-Collomp, Place René-Cassin 83300 DRAGUIGNAN